Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 35 (1927)
Heft: 10

Artikel: La civilisation romaine dans le bassin du Léman
Autor: Blondel, Louis
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-27832

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA CIVILISATION ROMAINE DANS LE BASSIN DU LÉMAN

(Suite.)

Si les routes étaient très fréquentées, les voies navigables ne l'étaient pas moins, soit le Rhône soit le lac, étaient largement utilisés par le commerce. Par le fait du mauvais rendement de la traction animale, le commerce dans l'antiquité a préféré se servir des cours d'eau (la question de temps jouait heureusement un beaucoup moins grand rôle que de nos jours). Nous avons eu ces dernières années la preuve manifeste de l'utilisation du lac et du Rhône. En effet, en démolissant des maisons à Genève dans la partie basse de la ville, vers Longemalle, nous avons pu relever le plan complet du port avec 3 à 4 bassins, des môles et des digues, dont les blocs étaient maintenus par des pilotis et des poutres transversales ; toutes sortes d'industries, des fonderies, des magasins, entouraient ce port. A proximité, sur une terrasse, s'étendait une place pour les marchés avec un portique entourant le sanctuaire de *Maïa,* mère de Mercure, protectrice elle aussi du commerce [1]. Une dédicace a été peu après retrouvée en un autre point de la ville : « A *Quintus Decius Alpinus, quatuorvir,* les nautes du lac Léman », confirmait non seulement l'existence d'une corporation des bateliers du lac, mais offrait la plus ancienne mention sur un monument du lac Léman. Cette importante découverte venait compléter celle du XVIIme siècle, faite dans le Rhône près de l'Ile, la dédicace à Silvain par les ratiaires (soit les conducteurs de radeau) du Haut-Rhône. Nous pouvons maintenant aisé-

[1] *Genava, Bulletin du Musée d'art et d'histoire de Genève,* t. III, p. 85 et suiv. ; t. IV, p. 69 et suiv.

ment comprendre le trafic lacustre. Dans un premier port, voisin du Rhône, étaient embarquées sur des radeaux ou barques plates, les marchandises à destination de Lyon ou d'Arles ; elles étaient transbordées entre Collonges et Seyssel par voie terrestre pour éviter les défilés de la perte du Rhône. De même les bateliers de Lyon remontaient le cours du fleuve jusqu'à Seyssel, puis transbordaient leurs marchandises, pour la même cause, jusqu'à Genève. Un deuxième port, celui de Longemalle, était réservé au trafic du lac et au commerce local de Genève. Les corporations de bateliers formaient de véritables entreprises de transport qui se chargeaient aussi bien du convoi par eau que sur terre. C'est ainsi que celles du Rhône et de la Saône se chargeaient de convoyer les marchandises du Rhône à la Loire et de la Saône à la Seine. Sans aucun doute, les différentes agglomérations du Léman avaient leur port et une étude attentive permettrait d'en retrouver la place. M. W. Deonna a cherché à montrer que la barque actuelle dérivait non seulement du bateau gênois du XIIIme siècle mais avant tout de la *naue romaine* [1]. C'est du côté de Villeneuve (vers *Pennelocus*) qu'il faudrait rechercher un des ports principaux du commerce venant du Valais et du Mont-Joux. Genève semble avoir joué un rôle d'entrepôt des vins pour l'Helvétie et la région Allobroge. On y a retrouvé des caves considérables avec des amphores vinaires. En effet, le vin du Midi parvenait jusque-là par eau, puis de là il était réexpédié. D'autre part la vigne était déjà cultivée chez nous, mais à la différence des vins du Midi contenus encore dans des vases en terre, on les conservait dans des vases en bois, soit des tonneaux. Il semble aussi

[1] W. Deonna, dans *Indicateur antiquités suisses,* 1925, p. 129 et suiv.

qu'on expédiait ce vin indigène et que les Viennois l'appréciaient fort. Mais il ne faudrait pas croire que les nombreuses amphores, au ventre droit ou rebondi, pourvues de deux anses et d'une pointe pour les enfoncer dans le sol, n'aient servi qu'à contenir du vin. On y mettait aussi l'huile, les olives, les farineux, certains grains. Un article récent sur les amphores de Vindonissa le démontre expressément [1]. Outre les vins et fruits, le plus gros commerce était le bois. Les immenses forêts étaient défrichées, des trains de bois descendaient le Rhône, de même que l'Isère, pour subvenir aux constructions des grandes villes comme Lyon, Vienne, Arles et encore bien plus loin, en Italie [2]. Enfin, un des plus forts contingents du commerce d'importation était représenté par les poteries sigillées à glaçures rouges provenant d'abord d'Italie, puis des Gaules, et tous les objets manufacturés, lampes, vases, certaines verreries. La voie d'eau était aussi utilisée par les entrepreneurs du bâtiment, la chaux, les colonnes, marbres étrangers ou du pays. L'animation du lac était certes aussi grande si ce n'est plus à cette époque que de nos jours.

Nous reparlerons plus loin de sa valeur au point de vue militaire. Avec les routes et les voies d'eau nous avons touché aux principaux agents de circulation et nous pouvons maintenant aborder le problème des agglomérations nées au point de jonction de ces circulations.

Agglomérations.

A l'arrivée des Romains, les populations gauloises avaient déjà créé les principales agglomérations que nous connaissons. Elles se divisaient en *oppida, urbes,* ce dernier mot étant

[1] O. Bohn, dans *Indicateur antiquités suisses,* 1926, p. 197 et suiv.

[2] Cf. L. Bonnard, *La navigation intérieure de la Gaule à l'époque gallo-romaine,* 1913.

souvent synonyme d'*oppidum,* villes fermées et fortifiées, en *vici,* villages ouverts, *aedificia,* maisons isolées. Mais avec l'apport romain, les *oppida* devinrent des villes ouvertes souvent importantes qui eurent le titre de cité au colonie (exemple Nyon, Avenches et Genève au IVme siècle), ou bien restèrent des grands *vici* sans autonomie municipale comme Genève jusqu'au IVme siècle ; puis les villages qui se sont le plus souvent groupés autour d'un domaine agricole, une *villa,* enfin les villas isolées ou de plaisance. Nous examinerons tout d'abord l'extension des centres les plus connus, soit Genève, Nyon, Lausanne.

Genève, comme nous l'avons déjà dit, est une tête de pont et un croisement de routes. Les trouvailles faites ces dernières années ont permis d'obtenir de nombreux renseignements sur les dispositions de la ville antique.

On a acquis la certitude que l'*oppidum* gaulois, mentionné par César, occupait bien le haut du promontoire entre le lac, le Rhône et l'Arve, et non l'Ile, comme on l'avait avancé. Cette ancienne agglomération comprenait une longue rue menant au pont, appelée aujourd'hui rue de l'Hôtel-de-Ville, Grand'Rue et Cité. Elle occupait un emplacement déjà fortifié à l'époque préhistorique. On retrouve sous la place du Bourg-de-Four le fossé qui a été creusé pour défendre le promontoire, seul accès au pont. C'était une fortification du type de l'éperon barré. La ville gauloise fortifiée devait comprendre à l'arrivée de César des maisons de petite dimension avec des murs en pierres sèches à la base de parois en clayonnage et terre battue et des couvertures de bois ou de chaume. L'année dernière sous 7 m. de remblai nous en avons retrouvé une, avec tout son mobilier culinaire et son foyer. Pendant l'Empire, la ville prit une vaste extension. Tout le plateau à l'Est, appelé les Tranchées, s'est construit suivant un plan régulier en

quadrilatère. On y a retrouvé beaucoup de restes de maisons avec peintures et de nombreuses caves comprenant jusqu'à deux et trois rangées d'amphores. Le Bourg-de-Four avec sa place devient le centre de croisement des voies impériales et il tire son nom du bourg du Forum-vieux (de *Foro Veteri*). Il était le quartier des affaires, on y tenait les foires du bétail et la vente du blé, ceci jusqu'au XVIIIme siècle. A l'emplacement de Saint-Pierre, la cathédrale, on a retrouvé des constructions de temple et de nombreuses inscriptions. Au pied de la colline du côté du lac s'étendait le quartier industriel et commerçant groupé comme nous l'avons vu autour des ports. On y voyait un temple dédié à *Maia* et probablement aussi le bâtiment des douanes, car une inscription récemment découverte nous apprend que Genève était le siège d'un bureau de douanes où l'on percevait le 40me des Gaules. Le pont du Rhône, d'abord en bois, fut construit ensuite en pierre. Les débris des piles ont duré jusqu'au XVIme siècle. Nous n'avons jusqu'ici pu situer l'emplacement du théâtre qui a certainement existé, et celui des différents temples dont on a retrouvé de nombreux débris. Des travaux de reconstruction idéale de ces temples ont été tentés par M. Deonna ; si l'on n'a pu arriver à une exactitude absolue, tout au moins ces reconstructions nous permettent-elles d'avoir une idée de la civilisation romaine dans notre région [1]. L'un de ces sanctuaires était très semblable à celui d'Auguste et Livie, à Vienne. Un aqueduc souterrain amenait les eaux des Voirons à Genève sur une distance de 11 km. Sa section permet de concevoir une population d'environ 10.000 habitants. La construction que nous avons pu étudier est très soignée, avec voûte en tuf et remonte au milieu du Ier siècle.

[1] *Genava,* t. IV.

En somme, près de la ville indigène gauloise, les fonctionnaires ont édifié une ville nouvelle, suivant leurs idées. A côté de la divinité tutélaire, *Genava,* personnification de la ville, tous les principaux dieux du Panthéon romain se retrouvent, Apollon, Jupiter, Mars, Mercure, Maïa, Neptune, Silvain, Mars Caturix, *Genius loci, les Matres, Sulevia.* Plusieurs d'entre eux sont certainement des anciens dieux locaux revêtus à la romaine comme *Sucellus,* le Jupiter gaulois.

Au delà du périmètre de la ville ouverte s'étendaient le long des voies, les tombeaux, puis sur les bords du lac des villas suburbaines comme la Grange de Sécheron. On n'a retrouvé aucune agglomération antique sur la rive droite à Saint-Gervais.

Avec la fin du IIIme siècle, toute la ville nouvelle fut brûlée et saccagée par les Alémans et les habitants, pour se défendre contre les incursions, se retirent sur l'emplacement de l'ancien *oppidum* gaulois et construisent une enceinte réduite avec les matériaux de la ville détruite. C'est vers 276 que cet ouvrage aux murs épais de 3 mètres a été hâtivement construit. Nous en avons retrouvé des parties intactes, composées de blocs énormes arrachés aux tombeaux et aux édifices publics. Deux portes seulement, celle du Bourg-de-Four, entre autres, qui a duré jusqu'au XIXme siècle, permettaient l'accès de la cité. En même temps qu'elle se réduit, Genève, qui jusque-là dépendait de Vienne comme *vicus,* devient une cité autonome et un poste militaire. C'est ainsi qu'elle s'est maintenue jusqu'à l'arrivée des Burgondes. Une communauté chrétienne s'établit à Genève vers 350. Un bas-relief symbolique date de cette époque.

Nyon, qui existait déjà à l'époque lacustre et dont le nom même, *Noviodunum,* indique une fortification gauloise,

fut élevée au rang de colonie romaine probablement sous Auguste. Sans doute les Romains cherchaient à se créer là, dans cette partie extrême du pays helvète nouvellement conquis un point d'appui sur la grande route. Cette colonie, dont le vrai nom était *Colonia Julia Equestris* ou tout court *Colonia Equestris,* devint un centre politique assez actif au Ier siècle. La ville fut établie sur le promontoire entre le lac, le Cordon et l'Asse, dans une position de défense excellente. Mais nous doutons qu'elle ait été fortifiée à cette époque ; on a dû se servir de défenses existant déjà auparavant. Contrairement à ce qui a été émis par J.-J. Müller dans sa Monographie sur Nyon en 1875 [1], l'agglomération a dû s'étendre au delà des fossés du moyen âge ; ce ne sont pas seulement des villas mais des édifices urbains ; comme des caves avec amphores en assez grand nombre qui ont été trouvés près de l'Asse et dans la région de Perdtemps. Les débris recueillis permettent de reconnaître plusieurs monuments importants et de la bonne période de l'Empire. Il semble que plusieurs d'entre eux se rapportent à la Curie, centre administratif de la colonie. Il est probable que comme à Genève on a cherché à créer des quartiers nouveaux autour d'un ancien noyau gaulois. Le bord du lac, maintenant occupé par le quartier de Rive, devait avoir un port assez actif. En effet, de Nyon, des embranchements de routes rejoignaient la voie du pied du Jura par Prangins et Vich, et dans la direction de Crassier. Saint-Cergues était aussi un col utilisé par les Romains. Le *Forum,* autant qu'on peut le savoir, occupait le centre de la ville, vers la rue du Vieux Marché *(carreria de Veteri Foro).* La Grand'Rue et l'ancienne rue Verte

[1] J.-J. Müller, *Nyon zur Römerzeit, Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft Zürich,* 1875.

(rue de la Gare) formaient les deux directions en rapport avec les voies de communication. On n'a malheureusement aucun plan d'édifice ; tout récemment, dans la restauration de l'église Notre-Dame, on a repéré des murs importants mais qu'on ne peut définir. Des galeries souterraines entourent et traversent la ville. Nous pensons, comme Müller, que la plupart de ces passages sont d'anciens cloacs, car de nombreux canaux secondaires y débouchent. Un aqueduc de grande dimension venait de Divonne pour alimenter la ville, son parcours a été en partie reconnu, mais son arrivée à Nyon et sa source sont mal étudiées. Des restes de mosaïque et des vases en grand nombre, des poteries sigillées, montrent l'état prospère de la colonie qui était le centre d'un territoire s'étendant de l'Aubonne jusqu'au delà du fort de l'Ecluse sur la rive droite du lac et du Rhône. Cette division s'est perpétuée jusqu'à la fin du Xme siècle, sous le nom de Comté Equestre. L'évêché de Nyon reste problématique. S'il a existé il a été de courte durée et attribué très vite au diocèse de Genève. Il semble que la prospérité de la colonie n'a pas duré au delà du début du IIIme siècle. Les invasions barbares ont dû la réduire à fort peu de chose. La ville, comme partout ailleurs, s'est restreinte au périmètre de murs qu'elle n'a pas dépassé pendant tout le moyen âge. Ces murailles sont en grande partie des restes de l'enceinte réduite de la fin du IIIme siècle. La porte du Cordon montre encore un fragment d'une porte de cette époque, construite avec des matériaux pris à des monuments détruits. La grande quantité d'amphores indique comme à Genève le commerce des vins, probablement par la voie du lac, et un centre agricole. La proximité de la colonie avec le territoire de la Viennoise fait que de nombreux fonctionnaires ont eu des charges successivement dans ces deux cités. Nyon réservera encore d'intéressantes

surprises à ceux qui voudront étudier de près ses monuments qui datent de la meilleure époque. Des villas suburbaines devaient entourer la colonie soit à Clementi, soit à Prangins.

Lausanne-Vidy. Nous avons vu au début de cette causerie les déplacements de ce carrefour, qui prit de l'importance avec les débuts du Ier siècle. Son nom vient du confluent du Flon et de la Louve ou Laus. Jusqu'à présent les rares débris de poterie gauloise trouvés à la Cité ne permettent pas de conclure qu'il existait sur la hauteur une vraie agglomération ; tous les matériaux antiques ont dû être arrachés aux ruines de Vidy. Malheureusement ces circonstances ont fait disparaître beaucoup de témoins intéressants. Comme partout ailleurs on a récolté des objets sans tenir compte des traces d'édifices. De nos jours, la Société du Vieux-Lausanne et des chercheurs comme M. Gruaz ont, par leurs observations consciencieuses, obtenu quelques précisions. Il semble bien que ce soit près du Bois-de-Vaux que s'élevait un sanctuaire et que l'on a retrouvé l'inscription au Soleil, au *Genius loci,* à la Lune, qui donne le nom du *Vicus de Lousonne.* Il en est de même d'une inscription à Apollon. Mais l'agglomération proprement dite se trouvait le long des voies de Chavannes à la Maladière et de Vidy à Lutry par la Maladière, sur une longueur d'environ 600 mètres et 60 poses de surface. Les monnaies dispersées ne sont pas un critère très sûr, les poteries sont préférables pour obtenir les durées d'occupation. Les vases d'importation de la Graufesenque précèdent ceux de Lezoux, or sur neuf marques relevées à Vidy, sept proviennent de la Graufesenque et aucune de Lezoux. Il paraît donc bien que la période commerciale active doive se placer entre l'an 20 jusqu'au début du IIme siècle. Plusieurs des substructions retrouvées permettent, semble-t-il, de reconnaître des

tabernae, des échoppes, telles qu'on les rencontre le long des routes. Lausanne était une ville commerçante, peut-être industrielle, car un petit aqueduc amenait l'eau dans une sorte de moulin sur la rive droite du Flon. Sans doute les marchandises amenées par le lac ou par terre étaient acheminées sur le nord de l'Helvétie par la vallée de la Venoge. Dans une certaine mesure Lausanne était le port de transit pour Avenches et Vindonissa, pour toute l'importation venant du Sud. Il est même probable que la corporation des bateliers du lac Léman se chargeait de mener les marchandises jusqu'au lac de Neuchâtel ou jusqu'à l'Aar qui possédait aussi une corporation semblable.

Des traces d'ancien port ont été remarquées entre la Chamberonne et les Pierrettes, c'est de ce côté-là que les recherches devraient être poussées pour obtenir des résultats sur le Lausanne antique. Le *vicus* qui avait une administration locale dépendait de la cité des Helvètes : Avenches. Après les invasions du IIIme siècle, la ville ouverte fut gravement atteinte et de même qu'à Genève et Nyon, les habitants ont dû recourir à des enceintes murées pour résister aux incursions, les habitants de Lausanne ne trouvant pas de position fortifiée au bord du lac recherchèrent le site escarpé de la Cité. Les voies qui suivaient les rives furent détournées et portées sur la hauteur au-dessous de la Cité, toutes parviennent à la Mercerie et Saint-Laurent comme l'a si bien montré M. Maxime Reymond.

(A suivre.) Louis BLONDEL.